



Programme de formation

Habilitation électrique B0 H0 H0V

Recyclage

Organisme de formation : OF² – La Sécurité au Carré

NDA : 93 83 08437 83

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les connaissances relatives aux risques électriques, aux règles de sécurité et aux limites des habilitations B0, H0 et H0V, conformément à la réglementation en vigueur.

Public concerné

Personnel déjà habilité B0, H0 ou H0V devant renouveler ou maintenir son habilitation.

Prérequis

Être titulaire d'une habilitation électrique B0, H0 ou H0V en cours de validité ou arrivée à échéance.

Durée

1 jour – 7 heures

Programme

- Rappel des notions générales d'électricité et effets du courant
- Rappel du cadre réglementaire et principes de l'habilitation électrique
- Analyse des risques électriques et mesures de prévention
- Rappels sur les habilitations B0 – H0 – H0V : rôles et limites
- Zones de voisinage, distances de sécurité et équipements de protection
- Retour d'expérience (RETEX) et situations à risque
- Conduite à tenir en cas d'anomalie ou d'accident d'origine électrique

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, rappels ciblés, études de cas, échanges interactifs et retours d'expérience issus du terrain.

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis par QCM en fin de formation.

Validation

Attestation de fin de formation remise au stagiaire. Avis d'habilitation transmis à l'employeur.

Recyclage

Recyclage recommandé tous les 3 ans ou en cas de changement de poste, d'interruption prolongée de l'activité ou d'accident d'origine électrique.

Références réglementaires

NF C 18-510 – INRS ED 6127 – Code du travail (articles R.4544-9 à R.4544-11)